

SECRETARIAT D'ETAT A LA SANTE

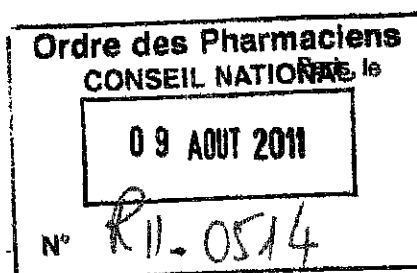
Direction générale de la Santé

Sous-direction de la politique des pratiques et
des produits de santé
Bureau du médicament

**AGENCE FRANÇAISE DE SECURITE SANITAIRE
DES PRODUITS DE SANTE**

Direction de l'inspection et des établissements

Madame la Présidente,
Messieurs les Rédacteurs en chefs,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Directeur de la publication,
Messieurs les Directeurs de la rédaction,



27 JUL. 2011

Le circuit de distribution des médicaments français est actuellement atteint par des dysfonctionnements qui entraînent des ruptures de stocks pour certaines spécialités, notamment les antirétroviraux, ainsi que des difficultés d'approvisionnement des officines, et par conséquent pour les patients.

Un projet de décret est en cours d'élaboration pour pallier ces risques de ruptures. Il devrait être publié fin décembre 2011.

Nous précisons que le circuit pour s'approvisionner en médicaments est le suivant :

- contacter le grossiste répartiteur principal ;
- s'il ne peut pas livrer le médicament, contacter le grossiste répartiteur secondaire ;
- s'il ne peut pas livrer le médicament, contacter les laboratoires pharmaceutiques commercialisant les spécialités concernées. Vous trouverez, ci-joint, à titre indicatif, une liste des numéros de téléphone à contacter en cas de ruptures d'approvisionnement d'antirétroviraux.

Afin d'informer les professionnels de santé concernés, nous vous serions obligés de bien vouloir diffuser cette information à vos adhérents, dans les revues et journaux que vous éditez.

Les services de la direction générale de la santé et de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame Présidente, Monsieur le Directeur, Messieurs les Rédacteurs en chefs, Monsieur le Directeur de la publication, Messieurs les Directeurs de la rédaction, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général de la Santé,

François HEBERT

LISTE DES DESTINATAIRES

Dr Jean-Yves ORALL

Directeur général adjoint

**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE
EN CAS DE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT DES OFFICINES DE VILLE
EN MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX**

Les entreprises et organismes exploitant ou distribuant en France des médicaments antirétroviraux assurent, dans la limite de leur responsabilité respective, un approvisionnement approprié et continu des pharmacies de manière à couvrir les besoins des patients en France.

Néanmoins, en cas de rupture d'approvisionnement, les entreprises exploitant ces médicaments mettent à disposition des numéros d'appel d'urgence dédiés, afin qu'un approvisionnement spécifique puisse être effectué dans les plus brefs délais.

Ces plateformes d'appels sont joignables 24h/24h et 7/7j.

Ces modalités d'approvisionnement en urgence doivent rester exceptionnelles. Les numéros ainsi mis à disposition par les entreprises ne doivent en aucun cas se substituer, même partiellement, aux commandes régulières des médicaments.

Par ailleurs, pour éviter les interruptions de traitement, il est conseillé aux patients de se procurer leur traitement quelques jours avant la fin du précédent, sans attendre de ne plus avoir de médicaments.

ATRIPLA, VIREAD, EMTRIVA, TRUVADA
GILEAD : 01 46 09 41 00 ⁽¹⁾

ZERIT, SUSTIVA, REYATAZ
BRISTOL-MYERS SQUIBB :
France métropolitaine : 0 810 410 500 n°azur ⁽¹⁾
France Outre-mer et Etranger (+33) 1 58 83 84 96

COMBIVIR, KIVEXA, TRIZIVIR, EPIVIR, ZIAGEN, TELZIR, CELSENTRI, RETROVIR
VIIV HEALTHCARE SAS : 01 39 17 69 69 ⁽¹⁾

CRIXIVAN, ISENTRESS
MSD : 01 47 54 88 00 ⁽¹⁾

KALETRA, NORVIR
ABBOTT : 0 800 21 26 29 n°vert ⁽²⁾

INTELENCE, PREZISTA
JANSSEN CILAG : 0 800 25 50 75 n°vert ⁽²⁾

INVIRASE, VIRACEPT, FUZEON
ROCHE :
Pour les pharmaciens : 01 49 35 80 37 ⁽¹⁾
Pour les médecins et les patients : 01 46 40 51 91 ⁽¹⁾

VIRAMUNE, APTIVUS
BOEHRINGER INGELHEIM : 03 26 50 45 33 ⁽¹⁾

¹ prix d'un appel local depuis un poste fixe

² appel gratuit depuis un poste fixe